

Document de référence

Daigou et le système bancaire clandestin

Élaboré par :

La Taskforce Underground Banking (TFUB) de la Police et du Ministère Public des Pays-Bas et l'Anti Money Laundering Centre (AMLC) du Service d'information et d'enquête fiscale aux Pays-Bas (FIOD).

Date: 26 novembre 2024



1. Introduction

Des enquêtes pénales révèlent l'existence de banquiers clandestins, qui transfèrent de façon organisée de l'argent (comptant) issu de réseaux criminels par l'intermédiaire de flux monétaires et flux de produits passant principalement par la Chine. Pour ce faire, l'argent est transféré en plusieurs petites sommes, entre autres par l'intermédiaire du commerce de produits (de luxe) (Daigou), la contrebande et les transferts informels de fonds.

Le terme de Daigou désigne l'achat de produits (de luxe) dans des pays occidentaux et leur revente en République populaire de Chine. Ce terme est employé aussi bien pour l'activité que pour les individus qui s'y adonnent. Avant d'approfondir le concept de Daigou et d'examiner le rapport qui existe entre ce phénomène et l'argent (comptant) criminel, nous allons expliquer l'origine de la convergence de ces deux univers.

2. Le système bancaire clandestin

Le trafic international de stupéfiants génère d'énormes quantités d'argent comptant dans les pays où ces stupéfiants sont vendus. Les groupes de narcotrafiquants sont fortement dépendants de réseaux bancaires clandestins pour gérer les flux monétaires nécessaires à leur trafic. Les réseaux bancaires clandestins leur permettent de récupérer l'argent comptant aux Pays-Bas, entre autres, et de le livrer ensuite dans une autre devise, dans un pays au choix. Ce système permet également de transférer, via les réseaux bancaires clandestins, l'argent de la drogue en provenance de l'étranger vers les Pays-Bas, afin de le réinvestir dans un nouveau trafic de stupéfiants. Il n'est pas impératif pour cela de déplacer physiquement l'argent d'un pays vers un autre. En effet, via leur réseau, les banquiers clandestins sont capables de faire correspondre localement (pays par pays) l'offre et la demande de fonds criminels, évitant ainsi au maximum l'obligation de se déplacer d'un pays à l'autre. Ce système est appelé IVTS (Système informel de transfert de valeurs). Le paiement peut s'effectuer en espèces, mais également en cryptomonnaie par exemple, ce qui permet d'intégrer directement l'argent criminel au système financier. Avec leurs pratiques, les banquiers clandestins constituent le pivot du trafic international de stupéfiants. Pour bien comprendre qui sont les acteurs du système bancaire clandestin et en quoi celui-ci consiste exactement, nous vous renvoyons au site web de l'AMLC (en néerlandais).

En 2019, un rapport de la NCA (National Crime Agency, Agence nationale d'application de la loi au Royaume-Uni) sur le système bancaire clandestin chinois et les Daigou expliquait déjà la relation existante entre les restrictions de capitaux chinois et la demande croissante supposée en devises occidentales (en dehors de la Chine) de la part de CMLO (Chinese Money Laundering Organizations, organisations de blanchiment d'argent chinoises)². Les autorités chinoises ont instauré des restrictions pour le transfert de capitaux à partir de la Chine. Au moment de la rédaction de ce document, les habitants de la Chine peuvent transférer à l'étranger un maximum de 50 000 \$ par an, sauf circonstances exceptionnelles. Ce transfert de fonds doit se faire par l'intermédiaire d'un compte en devises étrangères, ouvert auprès d'une banque chinoise. Les habitants de la Chine disposent donc d'un moyen légal de transférer de l'argent à l'étranger, mais ces transferts sont surveillés et fixés à un certain maximum. En outre, depuis 2017, le retrait d'argent avec une carte bancaire

¹ <https://www.amlc.nl/witwassen-via-ondergronds-bankieren/>

² Chinese Underground Banking and Daigou (octobre 2019), National Crime Agency (NCA), Royaume-Uni, à consulter sur <https://www.nationalcrimeagency.gov.uk/who-we-are/publications/445-chinese-underground-banking/file>

chinoise en dehors de la Chine est limité à un maximum de 100 000 元, ce qui représente environ 13 095 € par an³.

Étant donné que de nombreux Chinois veulent transférer plus de capitaux à l'étranger (par exemple pour les études de leurs enfants ou l'achat de produits (de luxe) ou d'immobilier), les restrictions ci-dessus font que certains citoyens chinois décident d'envoyer de l'argent et des capitaux à l'étranger en passant par des systèmes illégaux.

Ce mécanisme se déroule comme suit :

1. une somme d'argent est versée en Chine sur un compte bancaire situé en Chine, contrôlé par un banquier clandestin chinois ;
2. ce banquier clandestin exécute un virement bancaire ou un paiement en liquide parallèle vers une destination choisie par l'expéditeur.

Selon la NCA, les banquiers clandestins ont besoin de trois choses au Royaume-Uni : l'accès à des comptes bancaires, des coordinateurs de réseau et l'accès à une réserve d'argent comptant.

D'après le contexte décrit par la NCA et les différentes enquêtes pénales effectuées aux Pays-Bas, le banquier clandestin chinois qui ne se trouve pas en Chine a besoin de devises occidentales. C'est encore plus le cas lorsque le nombre de ses clients augmente et qu'il doit donc transférer de l'argent vers un plus grand nombre de pays/destinations différents. Les organisations criminelles répondent à ce besoin en donnant leur argent criminel au banquier clandestin en échange du paiement effectué par le banquier clandestin à un autre endroit ou dans un autre pays. Des enquêtes d'investigation effectuées dans plusieurs pays révèlent que des réseaux de banques clandestines chinoises reçoivent de l'argent comptant de criminels et l'utilisent pour régler les soldes impayés d'habitants chinois.

L'argent comptant est par exemple versé sur des comptes bancaires d'étudiants chinois vivant au Royaume-Uni, qui sont (in-)directement à la disposition du banquier clandestin. Le Royaume-Uni a constaté qu'une CMLO contrôlait environ 600 comptes bancaires d'étudiants. Les méthodes utilisées par les CMLO sont comparables à celles d'autres réseaux bancaires clandestins. L'argent est par exemple remis dans un espace public, et des « tokens » sont souvent utilisés lors de la remise physique de l'argent comptant. Un des tokens fréquemment utilisés est par exemple un petit billet de banque avec un numéro de série unique. Ce token sert à confirmer à la personne qui remet l'argent l'identité de la personne qui le reçoit, et sert également de preuve de paiement pour la personne qui remet l'argent. En outre, les transferts réalisés et leurs taux de change sont consignés (à la main) dans des grands-livres. On constate également pour les transferts qui se font par l'intermédiaire d'une CMLO, que des codes postaux sont partagés pour indiquer les emplacements de transfert, et que la communication a lieu principalement sur WeChat. WeChat est une application de messagerie chinoise très populaire, utilisée en Chine pour échanger des messages, mais aussi pour un grand nombre d'autres produits et services. En Chine, WeChat est également intégrée aux entreprises et administrations, et est considérée comme une « super application » indispensable, par exemple pour réserver un taxi, acheter des billets d'avion, communiquer avec des entreprises ou le service public, ou encore effectuer des paiements avec WeChat Pay.

³ Au moins jusqu'au 24 novembre 2022, selon la banque HSBC, <https://www.hsbc.com.cn/content/dam/hsbc/cn/docs/Debit-cards/hsbc-china-debit-card-service-guide.pdf>

Au sein du système de transfert de valeurs par des CMLO, on constate que l'argent est transféré non seulement par l'intermédiaire de banques clandestines, mais également par la filière Daigou, qui permet d'acheter des produits (de luxe) en Europe avec de l'argent (comptant) avant de les revendre en Chine.

3. Daigou

Daigou⁴ est un terme chinois qui signifie grosso modo: « acheter pour quelqu'un d'autre ». Il s'agit d'un phénomène largement répandu au sein des communautés chinoises établies à l'étranger, qui veut que des membres de la communauté achètent (en dehors de la Chine) des produits pour des tiers en Chine, où il existe une forte demande de produits de luxe en raison de la croissance de l'économie.

Le fait que l'achat de ces produits de luxe a souvent lieu à l'étranger est dû à différents facteurs économiques et psychologiques. Souvent, les Chinois prospères passent par des Daigou pour acheter des produits de luxe à l'étranger.

Une des raisons principales pour lesquelles la Chine constitue un marché pour les Daigou est la différence des prix entre l'Europe et la Chine. Les produits proposés par les Daigou sont achetés en dehors de la Chine avant d'être importés illicitement en Chine afin d'éviter les énormes taxes d'importation appliquées sur les produits de luxe. On fait surtout appel aux Daigou pour acheter en Occident des cosmétiques, de la maroquinerie, des montres et des bijoux qui proviennent souvent de grandes marques. Le Daigou étant apparemment très lucratif, de nombreux Chinois installés dans des pays occidentaux pratiquent ce commerce. D'après le cabinet de conseil Bain & Company, les différences de prix entre la Chine et l'Europe peuvent atteindre les 40 %. Le cabinet estime également que 30 % des produits de luxe achetés par les habitants de la Chine sont achetés à l'étranger⁵.

En outre, de nombreux Chinois fortunés ont peu confiance dans l'authenticité des articles originaires de Chine, ce qui constitue une importante raison de plus d'acheter des produits de luxe à l'étranger. À cela s'ajoute le fait que les Daigou permettent d'acheter des articles de meilleure qualité et des articles exclusifs, que l'on ne trouve pas, ou que très difficilement, en Chine.

Un article du quotidien néerlandais « Financieel Dagblad », publié en août 2024⁶, révèle que selon les calculs de Bain & Company, des produits de luxe d'une valeur située entre 4,5 et 6,5 milliards de dollars auraient été importés du monde entier vers la Chine en 2015. En raison des strictes restrictions sur les voyages liées à la pandémie de COVID-19, des limites d'achat par personne imposées par les enseignes de designers et des tarifs d'importation plus bas, une baisse de cette importation parallèle était attendue. Toutefois, le contraire semble être vrai, car une croissance significative du commerce Daigou a été constatée depuis la pandémie de COVID-19. Il est probable que cette croissance ait été stimulée par la professionnalisation des acheteurs Daigou et l'augmentation de leur nombre. Les conseillers de l'entreprise Re-Hub estiment que le marché a continué de croître au cours des dernières années jusqu'à atteindre un total estimé de 81 milliards de dollars de produits importés en Chine par l'intermédiaire de Daigou en 2023⁷.

Suite aux restrictions sur les exportations de devises mentionnées ci-dessus, il est très difficile pour les agents commerciaux Daigou qui ne se trouvent pas en Chine de faire sortir de Chine les revenus générés par leur

⁴ En chinois: 代购, Dai = remplacer, Gou = acheter, prononciation: dai..gou.

⁵ <https://www.bain.com/insights/2023-china-luxury-goods-market/>, consulté le 25 novembre 2024.

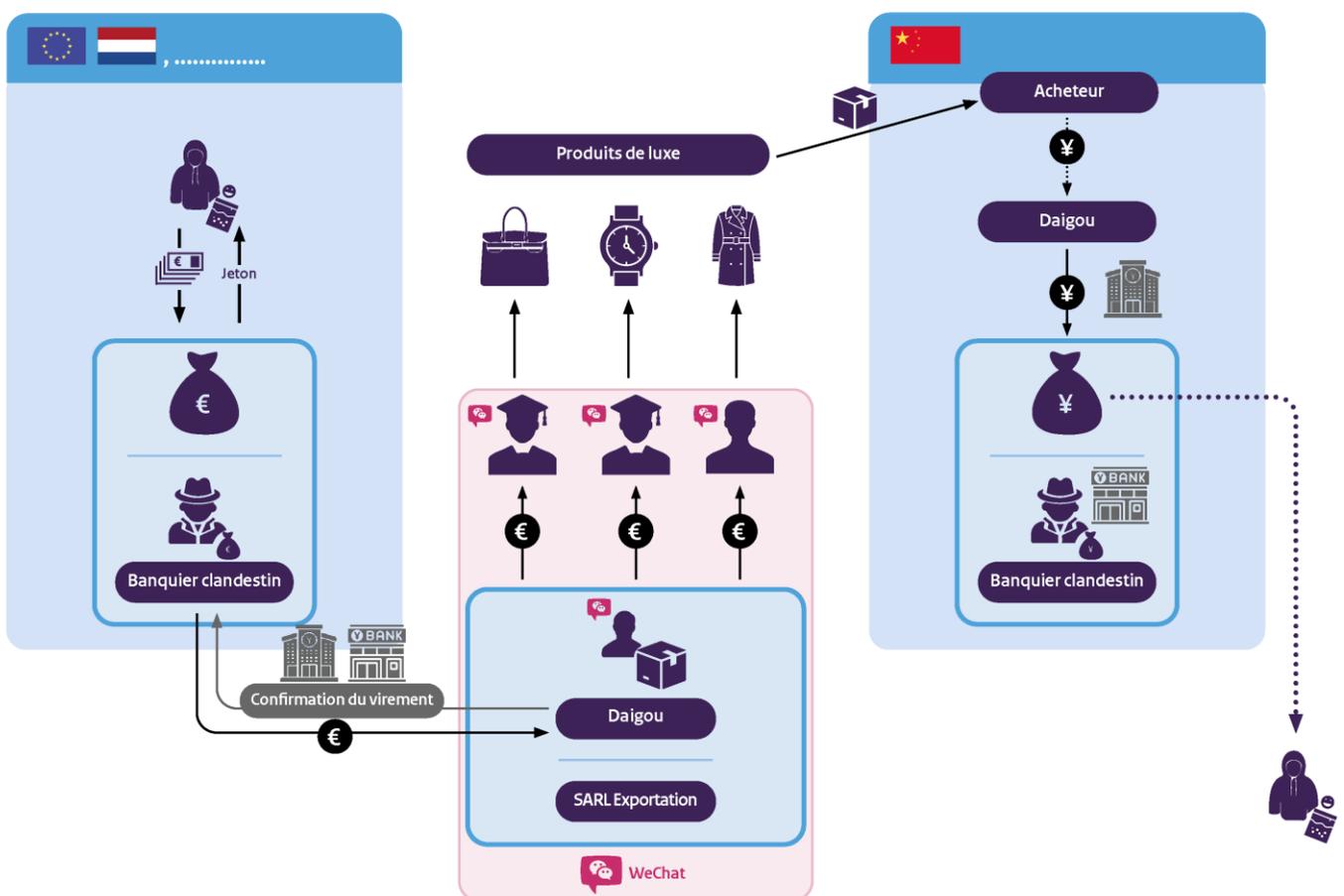
⁶ <https://fd.nl/bedrijfsleven/1526990/grijze-markt-in-china-extra-probleem-voor-luxehuizen>, consulté le 25 novembre 2024.

⁷ The Daigou Report 2024, septembre 2024, Re-Hub. Consulté le 2 novembre 2024 sur <https://www.rehub.tech/reports-and-cases/the-daigou-report-2024>

commerce. C'est pourquoi ils passent souvent par les banquiers clandestins. Les acheteurs chinois paient l'achat de leurs produits (de luxe) en faisant un virement sur un compte bancaire chinois, contrôlé par un banquier clandestin. Une fois qu'ils sont en mesure de présenter leur preuve de paiement, l'agent commercial Daigou en Europe est compensé et reçoit de la part des banquiers clandestins de l'argent issu d'un délit quelconque.

Des enquêtes pénales révèlent que des banquiers et passeurs de fonds clandestins, qui ont reçu de la part de groupements criminels de l'argent issu d'un délit quelconque, mettent cet argent à disposition des Daigou pour acheter des produits de luxe. L'agent commercial Daigou utilise par exemple (en passant par des coordinateurs de réseau) les services d'étudiants chinois qui, contre une somme modique, achètent des produits de luxe en payant avec de l'argent comptant et les remettent ensuite à l'agent commercial qui les envoie en Chine en passant par un service de livraison de colis.

Retrouvez ci-dessous une représentation graphique de la convergence entre le système bancaire clandestin et les Daigou :



- 1) Une organisation criminelle met de l'argent comptant, issu d'un délit quelconque, à disposition d'une CMLO aux Pays-Bas, en Europe ou dans un autre pays situé hors de la Chine ;
- 2) La CMLO se charge, pour l'organisation criminelle, de faire une transaction parallèle (en retenant une commission), à un endroit et par un moyen (argent comptant, virement bancaire, cryptomonnaie) choisis par l'organisation criminelle. Cette transaction parallèle peut par exemple permettre à

l'organisation criminelle qui a mis l'argent comptant à disposition d'acheter des nouvelles drogues dans le monde entier ;

- 3) La CMLO met à disposition des Daigou l'argent (comptant) de provenance criminelle ;
- 4) Le Daigou effectuée, en retenant une commission, une transaction parallèle sur un compte bancaire en Chine, choisi par la CMLO. Il s'agit d'une transaction effectuée d'une banque chinoise à une autre, ou d'un compte de paiement WeChat à un autre, ou encore sur une plateforme de ce genre.
- 5) Avec l'argent (comptant) qu'il a reçu, le Daigou achète (principalement) des produits de luxe. Les achats sont effectués par lui-même ou d'autres personnes, souvent des étudiants ou de jeunes adultes ;
- 6) Les produits achetés en Occident sont envoyés par un service de transport de colis vers des acheteurs en Chine, qui paient leurs achats en Chine⁸. En général, les Daigou regroupent ces achats pour les envoyer. Il arrive également que les marchandises soient directement envoyées à partir des magasins vers leur destination (finale) en Chine ;
- 7) Les sommes transférées par virement bancaire qui sont à la disposition du banquier clandestin en Chine, et qui résultent des revenus engendrés par la vente des produits (de luxe) en Chine, peuvent être transférées par l'intermédiaire d'autres transactions (parallèles) depuis la Chine vers d'autres pays, où l'on produit par exemple des drogues qui sont ensuite envoyées aux Pays-Bas, en Europe et aux États-Unis.

Outre le déplacement de valeurs, le processus de blanchiment décrit ci-dessus permet également de masquer l'origine des fonds de provenance criminelle.

Il est extrêmement difficile de déterminer avec exactitude l'ampleur des achats Daigou qui impliquent de l'argent (comptant) de provenance criminelle. Ceci est dû au caractère secret et complexe des activités illégales, qui consistent souvent en des transactions anonymes alternées par des achats effectués de manière légale, ainsi qu'au caractère international du phénomène, qui complique une traçabilité efficace.

4. Caractère illégal des Daigou

En principe, la législation néerlandaise autorise les achats de produits (de luxe) faits aux Pays-Bas et leur exportation vers la Chine⁹. De nombreux Chinois s'adonnant à la pratique du Daigou aux Pays-Bas ont une entreprise « normale » et sont inscrits à la Chambre de commerce et d'industrie (souvent comme auto-entrepreneur). Cependant, lorsque des agents commerciaux Daigou reçoivent de grosses sommes d'argent (comptant) pour faire leur commerce, leur permettant d'acheter des produits (de luxe), et qu'ils savent ou peuvent raisonnablement soupçonner que cet argent est de provenance criminelle, ils se rendent coupables de blanchiment d'argent (article 420 bis CP) ou, respectivement, de blanchiment par négligence (article 420 quater CP). En outre, des circonstances aggravantes telles que « la formation d'une habitude » et/ou « la commission de l'infraction dans le cadre d'une profession ou d'une entreprise » peuvent être applicables (article 420 ter CP). Le rapport de la NCA (2019) montre qu'il y a des indications que des agents commerciaux Daigou commettent également des délits fiscaux et participent à des organisations criminelles ayant pour but de commettre des délits comme le blanchiment d'argent ou des délits fiscaux (article 140 CP).

Les sommes d'argent (comptant) remis aux Daigou par des banquiers clandestins ou des passeurs de fonds clandestins relèvent des typologies de blanchiment d'argent définies par la FIU (Financial Intelligence Unit,

⁸ Dont les quantités, les marques, les types et les modèles correspondent directement ou indirectement à la demande des acheteurs en Chine.

⁹ L'éventuel contournement des taxes d'importation n'est constaté qu'au moment de l'importation en Chine, ou n'est pas constaté du tout.

unité de traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins) aux Pays-Bas¹⁰, des autres faits de notoriété publique et des indicateurs de blanchiment d'argent¹¹. Ces transferts de fonds répondent souvent aux mêmes typologies de blanchiment que celles que l'on voit dans les enquêtes concernant les banques clandestines :

- La détention de grosses sommes d'argent comptant sans nécessité pour l'entreprise ou la profession.
- Le fait que le trafic de stupéfiants génère de grosses sommes d'argent en petites coupures.
- Le transport physique de grosses sommes d'argent comptant présente de grands risques de sécurité.
- La façon dont l'argent est transporté et/ou remis.
- Un mode de transport inhabituel (argent comptant dissimulé). Par exemple le fait de cacher des moyens liquides dans des endroits qui ne sont pas prévus pour le transport d'argent, comme : des poignées (télescopiques) de valises, des paquets de couches, des flacons de shampoing, de l'argent emballé dans un collant et caché sous les vêtements, de l'argent caché dans des cavités corporelles.
- Les paquets de 100 billets de banque reliés par des élastiques, puis regroupés en bottes, sont autant d'indicateurs d'une possible provenance criminelle.
- Les caractéristiques suivantes ou une combinaison de ces caractéristiques indiquent qu'il peut s'agir de fonds d'origine criminelle :
 - o Les fonds sont remis dans un endroit public et non pas à un endroit fixe
 - o Un numéro/token est utilisé lors de la remise des fonds, les identités ne sont pas dévoilées
 - o La remise des fonds a lieu entre personnes de différentes nationalités et non pas au sein d'un même groupe ethnique
 - o Il est question de barrières linguistiques
 - o Des sommes importantes sont remises
 - o La communication se fait par langage masqué
 - o Il n'y a pas de comptabilité ou la comptabilité est très sommaire et ne comporte pas tous les noms
 - o L'argent est remis par l'intermédiaire de passeurs de fonds et non pas sur place
 - o Les clients ont souvent un casier judiciaire

¹⁰ <https://www.fiu-nederland.nl/typologieen/>, consulté le 25 novembre 2024.